

BOUÉE

INFOS | n° 245



Magazine d'informations municipales
Septembre 2024

Les Journées européennes du patrimoine

SAM
21
—
DIM
22
—
SEPT
2024



HOMMAGE

Claude ROUSSEAU

Un homme engagé,
bâisseur et fédérateur

Pages 2 à 5

www.bouee.fr

Sommaire

- Hommage..... 2
- Infos Municipales..... 6
- Histoire locale..... 12
- Enfance..... 14
- Culture..... 17
- Associations..... 18
- Infos pratiques..... 19

Bulletin municipal n° 245

Mairie de Bouée

2, route du Syl
44260 BOUÉE
Tél. 02 40 56 12 18
Courriel : accueil@bouee.fr
Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :
André LE BORGNE

Rédaction :
Antony PEIGNET,
Pierre DURAND,
Yacine MBODJ,
Odile SOUDAIS,
LUCAS MOREAU.

Maquette : Antony PEIGNET

Impression : Goubault Imprimeur
Tirage : 500 exemplaires

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces,
à la mairie ou par mail à :
communication@bouee.fr
avant le 1^{er} novembre 2024
Retrouvez tous les Bouée Infos sur
notre site internet www.bouee.fr

Hommage

Claude ROUSSEAU

Un homme engagé, bâisseur et fédérateur

Le 6 mai dernier nous quittait à l'âge de 86 ans, Claude ROUSSEAU, ancien Maire de Bouée et un personnage haut en couleur ! Il a beaucoup œuvré pour notre Commune. Il nous paraissait important de lui rendre hommage ainsi qu'à son action avec ses équipes municipales successives. Pour parler de lui et son action, nous avons proposé à ses anciens collègues élus de témoigner ainsi qu'à son épouse qui ont accepté et nous les en remercions. Merci à Martine RUIZ pour les photos ! Retour sur le parcours d'un homme engagé qui laisse une empreinte indélébile sur notre belle Commune...

Entretien avec André LE BORGNE, Maire de BOUÉE

« Quand il était convaincu qu'un projet était important pour la Commune, il savait fédérer l'équipe municipale et les partenaires afin de mener ce projet au bout. »

André LE BORGNE a été conseiller municipal avec Claude ROUSSEAU de 1989 à 2008 et accepté de parler de son ancien collègue et prédécesseur. Entretien...

Comment avez-vous connu Claude ROUSSEAU ?

Lorsque j'ai intégré la troupe de théâtre La Bouézienne fin 1984, j'ai entendu parler de Claude car il faisait partie des volontaires au lancement de la troupe en 1979. Je n'ai pas eu l'occasion de jouer en même temps que lui mais tous étaient d'accord pour dire qu'il n'était pas le dernier pour animer les répétitions. Je ne l'ai vraiment connu en tant qu'élus que lorsque j'ai rejoint l'équipe municipale en mars 1989. Élu conseiller municipal en 1983, il entamait son deuxième mandat avec la fonction d'adjoint.



Quel élu et quel Maire était-il ?

Très engagé dans l'animation de la Commune, il a toujours eu la volonté de réunir les gens autour de manifestations ou projets permettant de mêler jeunes et plus anciens, écoles privée et publique, centralité et villages plus isolés, associations communales...

Il n'avait pas son pareil pour interpeller députés, sénateurs, directeurs d'entreprises et autres partenaires pour solliciter des subventions, dons ou autres financements afin de concrétiser un projet qui lui tenait à cœur, toujours d'intérêt général et participant au bien-être des habitants de la Commune.

Que retiendrez-vous de son action pour Bouée ?

En 13 ans de mandat de Maire, il a su embarquer le conseil municipal pour transformer le bourg en une vraie centralité accueillante : ouverture du « Relais de Bouée » et des logements locatifs, création de la nouvelle bibliothèque, aménagement du centre bourg, création d'un bâtiment accueil périscolaire et cantine scolaire pour les enfants des 2 écoles... On retiendra évidemment la rénovation de la Chapelle de Rohars pour laquelle il a vraiment défendu le dossier. Les utilisateurs actuels (exposants, artiste et visiteurs) sont unanimes pour dire que c'est un lieu et un bâtiment magnifiquement sauvé et mis en valeur.

Un mot qui résumerait Claude ROUSSEAU ?

Toujours sérieux mais toujours avec beaucoup d'humour.

Un Maire qui laisse son empreinte indélébile sur notre belle Commune.

De l'arrivée à Bouée à son engagement d'élus et Maire...

D'origine parisienne, Claude ROUSSEAU arrive à Bouée en 1973 avec sa femme Arlette. Ils vivent 25 ans à Couëbas avant de s'installer à la route du Sillon. Arlette nous indiquait que leur intégration n'a pas été facile au départ mais leurs six enfants, qui apportaient de la vie au lieu-dit, ont favorisé le développement des liens avec le voisinage.

M. ROUSSEAU était un homme passionné d'histoire. Il a été marqué par la libération de Paris qu'il a vécu très jeune. Il n'a quasiment pas connu son père, décédé à la guerre en 1940. Une fois arrivé à Bouée, il a eu envie de participer à la vie de la Commune. Passionné de l'animation, il aimait être entouré d'enfants.

Ainsi, en 1983, il devient conseiller municipal et administrateur du CCAS. En 1989, il devient deuxième adjoint au Maire. Il occupe ses fonctions jusqu'en 2001. Puis en 2001, il est élu Maire. Son épouse avait de l'appréhension au début car être Maire demande beaucoup de responsabilités. Mais finalement tout s'est toujours bien passé et il a pu rendre fière sa famille. Il a d'ailleurs pu célébrer le mariage de ses filles !

C'était un homme discret qui a toujours respecté le fait que « ce qu'il se passe à la mairie, reste à la mairie ». Par exemple Arlette nous confiait qu'il ne lui a jamais parlé des cas abordés en Conseil d'administration du CCAS.



Conseil municipal 1989 ▲



Élections municipales 1995 ▲

← Élections municipales 2001

Municipales février 2008 ▼



Hommage

2007 - Inauguration du bourg



2004 - Inauguration Le Relais de Bouée



2011 - Inauguration BAE



2013 - Inauguration de la bibliothèque



Ce qu'il a fait pour Bouée...

Claude ROUSSEAUX était un homme sérieux, mais qui aimait plaisanter. Mais il avait aussi un fort caractère et savait défendre Bouée à la Communauté de communes. Il est aussi à l'origine de plusieurs réalisations.

En effet, la rénovation du centre bourg, la construction du Bâtiment accueil enfance, la création du commerce de proximité « Le Relais de Bouée » ou encore la nouvelle bibliothèque ont été réalisées sur ses mandats de Maire.

Ce qui a le plus marqué les bouésiens, c'est sûrement la rénovation de la chapelle de Rohars. Alors que M. ROUSSEAUX se baladait en bateau entre Saint-Nazaire et Nantes, il entend une personne de l'entreprise Total évoquer que son entreprise intervient par du mécénat à aider financièrement plusieurs rénovations en Loire-Atlantique. Claude ROUSSEAUX lui demande si une subvention pourrait être allouée pour reconstruire la Chapelle de Rohars (à l'époque en ruine).

Un dossier va donc être préparé avec Alain MONNIÉ et présenté à l'entreprise Total qui accepte d'être mécène pour cette rénovation.

C'est un projet qui va beaucoup lui tenir à cœur et il va évidemment être fier d'inaugurer cette chapelle en 2012. M. ROUSSEAUX est également à l'origine de la création de Bouée Infos. Il a d'ailleurs gardé un exemplaire de chaque édition chez lui.

Il a aussi réussi à réunir tout le village en 2006 autour d'un projet de court-métrage qui a vraiment intéressé les bouésiens et les bouésiennes. Claude ROUSSEAUX n'agissait jamais pour son intérêt personnel, mais pour celui de tous les bouésiens et bouésiennes.

23 avril 2012 - Inauguration de la chapelle de Rohars



Claude Rousseaux et la chapelle Sainte-Anne de Rohars

En 2004 la chapelle ruinée et le terrain deviennent propriétés communales à l'occasion du réaménagement foncier, une association est créée à laquelle la Commune délègue la responsabilité du site de la chapelle. Elle commence les premiers travaux.

Pour autant l'association ne pourra pas financer l'ensemble de la restauration.

Dès le départ il est convenu que le coût de la reconstruction éventuelle ne devait pas alourdir les finances de la Commune. Claude Rousseaux va prendre très à cœur la réhabilitation de ce patrimoine. Menant des actions tous azimuts pour dénicher des subventions auprès de collectivités territoriales et de mécènes privés.

J'ai pu constater, lors de rencontres et de réunions, à quel point le projet était devenu essentiel pour lui. Il a pu finalement réunir les fonds nécessaires complétés par l'apport de dons récoltés par l'association et par une souscription de la Fondation du Patrimoine. Ainsi la Communauté de communes, la Commune de Cordemais, le Sénat et la Fondation Total ont, grâce à l'opiniâtreté de Claude Rousseaux, assuré l'essentiel du financement clos en 2010. Bouée peut remercier Claude Rousseaux, qui par son investissement personnel, a largement contribué à retrouver ce patrimoine historique.

*Alain MONNIÉ,
président des Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars*



Photo Ouest France parue le 24 avril 2012



Sa vie de famille et sa popularité auprès des bouésiens

C'était un homme très impliqué dans sa vie de famille. Arlette dresse le portrait « d'un mari, un père, un grand-père, un arrière-grand-père formidable, un plaisantin ! ». Il a toujours été proche des enfants et n'hésitait pas à se déguiser en Père Noël pour leur faire plaisir.

Il a été un grand soutien pour sa femme dans les moments difficiles. Il était également apprécié auprès de la population bouésienne pour des gestes comme le fait d'envoyer des mots à la famille des nouveau-nés sur la Commune. Jérôme, agent qui travaille aux services techniques a par exemple beaucoup apprécié cette démarche.

« L'après Mairie »...

En 2014, après 31 ans au service de la Commune, il décida à contre-cœur d'arrêter ses fonctions de Maire. Il a déclaré lors de son dernier conseil municipal « Je partirai la conscience en paix, avec la conviction humble et modeste d'avoir tenté de faire mieux vivre notre Commune ». Il participa encore à des réunions pendant quelque temps avant de se décider à tourner la page assez vite. Cependant, il est resté à l'écoute de ce qui se passait sur la Commune et donnait son avis.

Il a accepté de siéger après son mandat à la Commission de révision des listes électorales (commission de contrôle de la liste électorale aujourd'hui).

Tous les bouésiens et bouésiennes peuvent dire un grand merci à M. ROUSSEAUX.

Le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal, l'ensemble des anciens élus, les agents ayant été recrutés par M. ROUSSEAUX et ceux qui ont pu le côtoyer ou travailler avec lui, ont une grande pensée et reconnaissance pour Claude ROUSSEAUX et toute sa famille et renouvelle encore leurs plus sincères condoléances.

Merci à Lucas MOREAU !

Lucas, jeune bouésien lycéen en seconde a été accueilli en mairie pour son stage d'observation du 17 au 28 juin dernier. Il souhaite entreprendre plus tard des études de journalisme.

Nous lui avons proposé de participer avec notre apprentie, Yacine MBODJ (que nous remercions également), à la rédaction de cet article hommage et de réaliser l'entretien avec Madame Arlette ROUSSEAUX. Il s'est beaucoup impliqué et nous le remercions pour sa contribution et son implication pendant son stage en mairie. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite !



Comptes rendus de séances du Conseil Municipal Lundi 13 mai 2024

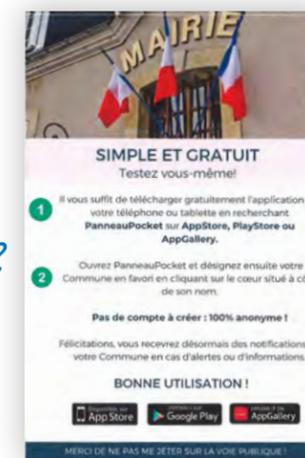
- **DÉSIGNE** Mme SURGET en tant que secrétaire de séance - *voté à l'unanimité ;*
- **A PRIS ACTE** des Décisions du Maire prise en vertu des délégations confiées par délibération du 27 mai 2020 ;
- **A DONNÉ UN AVIS FAVORABLE** sur le projet d'Arrêté municipal fixant les Lignes Directrices de Gestion et **AUTORISE** le maire à soumettre le projet validé au Comité Social Territorial et signer tout document afférent à la présente décision ;
- **DÉCIDE DE MODIFIER**, à compter du 1^{er} mai le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P) - *voté à l'unanimité ;*
- **MODIFIE** la délibération autorisant le versement de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S.) et **AUTORISE** le Maire de signer tout document afférent à la présente décision - *voté à l'unanimité ;*
- **VALIDE** le projet de convention de mise à disposition d'un agent municipal à la Commune de QUILLY et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente décision - *voté à l'unanimité ;*
- **DÉCIDE de CRÉER UN** poste d'Adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1^{er} mai 2024, de modifier ainsi le tableau des effectifs et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente décision - *voté à l'unanimité ;*
- **VALIDE** le projet modificatif de Compte Administratif 2023 et **AUTORISE** le Maire à signer tout document - *voté à l'unanimité ;*
- **VALIDE** le projet modificatif d'Affectation du résultat 2023 et **AUTORISE** le Maire à signer tout document - *voté à l'unanimité ;*
- **VALIDE** la décision modificative n°1 du Budget Primitif 2024 et **AUTORISE** le Maire à signer tout document - *voté à l'unanimité ;*
- **VALIDE** le projet règlement intérieur du service de pause méridienne à compter du 1^{er} mai 2024 et **AUTORISE** le Maire à signer tout document - *voté à l'unanimité ;*
- **VALIDE** le projet règlement intérieur du service de pause méridienne à compter du 1^{er} septembre 2024 et **AUTORISE** le Maire à signer tout document - *voté à l'unanimité ;*
- **DÉCIDE** de modifier le règlement des demandes de busages en instaurant le paiement d'un acompte préalable à toute opération de busages et **AUTORISE** le Maire à signer tout document - *voté à l'unanimité ;*
- **VALIDE** de demander à Territoire d'Énergie Loire-Atlantique de réaliser des travaux en 2025 de remplacement de points lumineux tel que proposé avec des aménagements et **AUTORISE** le Maire à signer tout document - *voté à l'unanimité ;*
- **VALIDE** le projet de convention de portage avec l'Établissement Public Foncier - *voté à l'unanimité.*

Mardi 11 juin 2024

- **DÉSIGNE** Mme HAMON en tant que secrétaire de séance - *voté à l'unanimité ;*
- **A PRIS ACTE** des Décisions du Maire prise en vertu des délégations confiées par délibération du 27 mai 2020 ;
- **VALIDE** les admissions en non-valeur présentées - *voté à l'unanimité ;*
- **VALIDE** à la majorité (DEUX ABS-TENTIONS - 11 VOTE POUR) le recours à une étude complémentaire concernant le projet de réhabilitation de la Salle Polyvalente par Loire-Atlantique Développement et **DONNE POUVOIR** au Maire d'entamer les démarches et signatures de documents nécessaires - *voté à la majorité ;*
- **VALIDE** le principe d'acquérir les parcelles ZA 296 et ZA 299 ; **DÉCIDE** de saisir l'EPF pour réaliser cette opération pour la Commune et **DONNE POUVOIR** au Maire pour la réalisation de toutes les démarches préalables et négociations nécessaires - *voté à l'unanimité ;*
- **DÉBAT** au sujet des futures priorités politiques du prochain marché de restauration scolaire ;
- **PREND CONNAISSANCE** des orientations du futur Projet Alimentaire Territorial (PAT) ;

Vous voulez être au cœur de l'actualité bouésienne ? Utilisez Panneau Pocket !

Depuis 2020, la commune de Bouée vous offre la possibilité de rester informés en temps réel via Panneau Pocket. Il s'agit d'une application gratuite qui vous permet d'avoir les dernières informations en lien avec la commune : informations de coupure de réseaux (eau, électricité, etc.), travaux sur la voirie, perturbation sur la collecte des ordures ménagères, événements des associations, vide grenier, objets



ou animaux perdus, alertes météorologiques, conseils municipaux, gendarmerie...
Panneau Pocket est le premier moyen pour la Commune de Bouée de centraliser instantanément les informations et

alertes qui concernent la commune.
Télécharger l'application gratuitement sur Playstore et Appstore, suivez les instructions et mettez BOUÉE en favori !



Bon anniversaire au Relais de Bouée ! 20 ans déjà !

Notre commerce de proximité « Le Relais de Bouée » souffle ses 20 bougies en ce mois de septembre.

Le bâtiment appartenant à la Commune, inauguré le 11 septembre 2004 par Claude ROUSSEAU, abrite depuis le commerce tenu par Annie et Gilles PELLÉ.

Grâce à l'investissement et le travail des gérants et leur équipe, le Relais de Bouée a proposé petit à petit des services supplémentaires aux bouésiens et aux bouésiens : bar, PMU, cybercafé, bureau de tabac, alimentation, presse, dépôt de pain tous les jours, vente de bouteilles de gaz, retrait bancaire, cartes recharges téléphone, vente des cartes

de pêche pour le Trou Bleu (à Lavau), photocopies et envoi de fax, vente de timbres-amendes et fiscaux, Relais colis ou enfin Relais poste (vente de timbres, affranchissement colis...).

Avec le soutien de la Commune, le Relais a activement contribué à l'organisation de la fête de la musique avec le Comité des Fêtes et ainsi pu apporter un peu de vie supplémentaire pour notre Commune. La Commune remercie sincèrement Annie et Gilles PELLÉ ainsi que toute l'équipe salariée pour leur investissement quotidien et souhaite un très bon anniversaire au Relais de



Bouée ! Bon anniversaire et longue vie au Relais de Bouée !

Renseignements :
☎ **02 40 05 35 58** - relais.bouee@gmail.com
Ouvert du lundi au jeudi de 6h30 à 20h, le vendredi de 6h30 à 20h, le samedi de 7h30 à 20h et le dimanche de 7h30 à 14h.

Élections Européennes et législatives 2024

Les électrices et les électeurs bouésiens ont été nombreux à participer aux 2 derniers scrutins à tel point que Bouée dépasse la moyenne nationale, régionale ou départementale (ou de circonscription pour les législatives) ! Bravo pour votre exemple de civisme. Chiffres à l'appui !

Élections européennes		Élections législatives			
9 juin 2024		1 ^{er} tour – 30 juillet 2024		2 ^e tour – 7 juillet 2024	
Participation (votants)		Participation (votants)		Participation (votants)	
France	51,49 %	France	66,71 %	France	66,63 %
Région PDL	53,20 %	Région PDL	NR	Région PDL	NR
Loire-Atlantique	54,99 %	8 ^e circonscription	66,32 %	8 ^e circonscription	65,83 %
Bouée	56,62 %	Bouée	74,08 %	Bouée	72,06 %

Source : ministère de l'intérieur



Nous tenons à remercier les électeurs qui ont accepté de tenir une permanence dans le Bureau de vote et d'être scrutateur lors du dépouillement. Leur participation et leur aide ont été précieuses.

Commission Voirie-Agriculture-Environnement Les hirondelles se sont installées à Bouée !

Comme tous les ans, plusieurs nids d'hirondelles se sont installés sur différents bâtiments communaux : l'école Les Courlis, la mairie, la salle du four et une maison d'un particulier. Afin de laisser les familles s'agrandir, les services municipaux s'adaptent et s'organisent au maximum pour laisser les hirondelles vivre leur vie jusqu'au départ du nid. Par exemple, le nettoyage d'une partie des vitres de l'école est décalé plus tard que les autres bâtiments pour ne pas perturber l'espèce.



Infos municipales

Nouveau Centre Technique Municipal

Les travaux avancent !

Les travaux de construction du nouveau Centre Technique Municipal (CTM) ont démarré le 19 mars dernier. Après un terrassement réalisé par l'entreprise SRTAD de Guérande, le Gros Œuvre (FL Construction) a réalisé les fondations et les murs du bâtiment. Territoire d'Énergie Loire-Atlantique et ENEDIS ont coordonné et fait réaliser l'extension du réseau électrique qui est opérationnelle depuis le 2 août dernier.

Le charpentier (Construction TRILLOT) et le couvreur (CRUARD Couverture SAS) sont intervenus avant une pause estivale de 3 semaines en août.

Les travaux ont repris depuis le 26 août avec notamment l'installation du bardage bois. La réception du bâtiment est prévue pour début janvier 2025.



Incivilités

Dans le projet d'embellissement des espaces verts de la commune, le parking de l'école Les Courlis a accueilli des arbres fruitiers comestibles : un Abricotier, un Eiriobotrya (néflier du Japon), un Ficus carica (Figue rouge), un Plaqueminer (Kaki), un Pommier, un Prunier. Un article a été fait dans le Bouée Infos du mois de mai. Ces arbres ont coûté de l'argent au contribuable (donc à vous !) et du temps aux agents des services techniques de la commune pour se retrouver en état de destruction et impossible à sauver.



Avant



Après

En effet, le matin du mercredi 3 juillet, l'un des arbres, en l'occurrence l'Eiriobotrya (Néflier du Japon) a été retrouvé détruit ; ses branches arrachées ; son tronc abîmé. L'arbre n'a pas survécu. Ceci est un énième acte de destruction que la commune constate ces derniers mois. À côté de l'arbre, des canettes de bière ont été trouvées malgré la présence des poubelles et bacs de tri dans la commune.

Ces INCIVILITÉS sont considérées comme un manque de respect notoire à l'égard des agents des services publics qui travaillent pour vous !

Nous vous appelons encore une fois à la conservation du cadre de vie et vous invitons à vous rapprocher de la mairie si vous avez des informations sur ses actes intolérables similaires.

Un autre acte d'incivilité a été au cours du mois de juillet aussi. En effet, un livre a été extrait de la boîte à livres et brûlé dans l'abri vélo. Heureusement, l'abri vélo n'a pas pris feu. Ce qui aurait provoqué des dégâts non négligeables.



Pour rappel, la boîte à livres est réalisée par les élèves, parents et enseignants de l'école Les Courlis, avec le soutien financier de la Commune et inaugurée en juillet 2023. Elle connaît un grand succès depuis sa mise en place grâce à la participation de toutes et tous.

Nous rappelons que la commune travaille avec la gendarmerie. Des plaintes peuvent être déposées pour sanctionner ces actes assez dangereux qui coûtent de l'argent et du temps à la commune et la population.

Commission urbanisme Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

L'élaboration avance

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Estuaire et Sillon (11 communes) se poursuit. Les élus des 11 communes ont apporté leur contribution au projet et ont commencé à examiner les futurs règlements écrits et graphiques du futur document.



Les travaux vont se poursuivre en cette rentrée. La Commission communale urbanisme va se réunir deux fois en septembre pour aborder spécifiquement ces sujets. Le projet de PLUI est prévu d'être arrêté officiellement fin 2024. Une enquête publique suivra sur tout le territoire. Votre avis compte et peut être exprimé pendant toute la procédure.



Plus d'informations :
<https://plui.estuaire-sillon.fr>

Inventaire des zones humides et des éléments structurants de paysage

La Communauté de communes Estuaire et Sillon, en partenariat avec les Communes a lancé des travaux d'actualisation de l'inventaire des zones humides et de la réalisation de l'inventaire des éléments structurants du paysage.

Les acteurs locaux sont associés à cette démarche. Un cabinet est venu en juillet compléter l'état des lieux et le recensement des zones humides. Les travaux vont se poursuivre à l'automne.

Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Les Syndicats mixtes Territoire d'Énergie Loire-Atlantique (TE44) et Atlantic'eau, en partenariat avec les Intercommunalités et Communes, ont lancé des travaux d'élaboration d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS). Il s'agit d'un fond de plan harmonisé, à très haute précision, qui a vocation à être utilisé comme plan de référence pour les réponses aux déclarations de travaux réalisés par les entreprises sur l'emprise ou à proximité de tous les réseaux.

Il permet aux différents acteurs d'avoir une représentation plus précise, concernant la localisation des réseaux et éviter, ainsi, des dommages aux ouvrages. En représentant le réseau en superposition de la voirie (bordures de trottoirs, façades de bâtiment...) de manière simplifiée, avec une précision de localisation inférieure ou égale à 10 cm, le PCRS participe à l'amélioration cartographique recherchée. Les erreurs d'interprétation, qui sont parfois commises en raison de plans émanant de sources diverses, sans concordance d'échelle et de qualité de précision inégale, devraient donc naturellement



se réduire.

L'utilisation du PCRS facilite la compréhension des plans reçus et l'élaboration de plans de synthèse.

L'objectif est donc double : améliorer l'ex-

ploitation des informations réseaux et fiabiliser l'échange entre les acteurs concernés.

L'entreprise GEOFIT est intervenue sur Bouée en août dernier dans l'optique de réaliser ce plan.

Commission Affaires scolaires-restauration

Groupe de travail Pause méridienne

Le groupe de travail Pause Méridienne a été mis en place en 2023. Il est composé des élus de la commission affaires scolaires-restauration, 2 enseignants de l'école des Courlis, 2 enseignantes de l'école Sainte Thérèse, 2 parents de l'école des courlis, 2 parents de l'école Sainte Thérèse, du directeur des services, la responsable du service de pause méridienne et la coordinatrice des projets du service. Ce groupe de travail associe également le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) et le service déchets de la Communauté de communes Estuaire et Sillon (CCES).

Ce lieu de concertation poursuit sa vie et propose aux partenaires d'aborder tous les sujets relatifs au temps du midi. La réunion proposée le 10 juin dernier a permis de faire

un bilan de la mise en place du composteur depuis décembre 2023. Grâce à l'accompagnement par l'équipe du SMCNA et l'engagement de l'équipe de la pause méridienne et des enfants, le nouvel outil fonctionne très bien et a permis de réduire très significativement le nombre de levés du bac d'ordures ménagères. Le bâtiment est passé d'une levée toutes les semaines à 3 levées entre janvier

et juin ! Les deux référents compostage et l'équipe de la pause méridienne ont reçu les félicitations du SMCNA pour la bonne tenue et le suivi du composteur.

L'équipe a pu présenter sur place aux partenaires le réfectoire et expliquer l'organisation du service. Une visite sur le temps du service sera proposée à l'automne à deux représentants de parents de chaque école.



Composteur

L'heure du retournement est venue !

Avant l'été, Amanda et Jérôme, agents référents-composteur, ont réalisé le retournement du compost.

Cette opération est réalisée tous les mois et demi, pour permettre que le cycle du biodéchet soit respecté et réalisé dans de bonnes conditions. Les premiers composts définitifs vont pouvoir être réutilisés à la rentrée par les services techniques pour les paillages et aménagements extérieurs. Merci à Amanda et Jérôme pour leur investissement et leur engagement !



Mise en place du prélèvement automatique

Profitant de la mise en place de nouveau portail, la Commune proposera aux familles d'ici la fin de l'année la possibilité de régler les factures de restauration scolaire par prélèvement automatique. Des tests seront réalisés sur les prochaines facturations. Les familles intéressées peuvent adresser à cantine@bouee.fr le mandat de prélèvement (formulaire accessible sur le site internet) rempli et signé accompagné du Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Commission Culture-Sport-Jeunesse

Illuminations de fin d'année

La commune est prête !

Le devis a été signé et envoyé au prestataire qui loue les illuminations de fin d'année. Elles seront installées pour début décembre et éclaireront les rues de la Commune pendant le mois.

Cette année des surprises vous attendent mais chut ! Nous n'en dirons pas plus ! Patience...

Forum des associations

Samedi 7 septembre

Le traditionnel temps fort de la rentrée a eu lieu ce 7 septembre.

Un retour vous sera fait dans le prochain Bouée Infos.

Bonne rentrée à tous les acteurs de la vie associative de la Commune !

Nouveau portail famille

Opérationnel pour cette rentrée !

Les services municipaux de restauration de Bouée, Campbon, Malville, Saint-Étienne-de-Montluc et Savenay ont travaillé pendant plus de six mois avec le prestataire informatique pour mettre en place un nouveau portail famille de réservations aux services enfance-jeunesse et restauration scolaire.

Ce nouveau portail a été pensé afin de répondre aux différents problèmes techniques, d'améliorer le service rendu aux familles et de faciliter les inscriptions aux services Enfance-Jeunesse de la Communauté de communes Estuaire et Sillon (services enfance-jeunesse et restauration...).



Les inscriptions se feront progressivement de façon dématérialisée.

Réhabilitation de la Salle Polyvalente

Le projet du mandat

Suite à une rencontre avec les utilisateurs associatifs et scolaires réalisée en janvier, les élus se sont réunis en Comité de Pilotage à plusieurs reprises pour étudier les différents scénarii possibles en essayant de tenir compte au mieux des attentes et besoins des utilisateurs.

Un point sur le projet vous sera présenté dans une des prochaines éditions.

Deuxième partie

L'attribution des îles à la commune de Bouée

Sous l'Ancien Régime, nous l'avons vu, l'attribution des îles de la Loire à telle ou telle paroisse était très incertaine. Un effort de rationalisation fut engagé pendant la Révolution. Il fallut cependant bien des années pour clarifier la situation. Une loi du 24 mars 1790 stipulait que « le milieu du lit des rivières sert de démarcation pour fixer les droits des administrations lorsqu'une rivière est indiquée comme limite entre elles ». Mais, dans le cas d'un large estuaire, encombré d'îles, il n'était pas facile pour les riverains – surtout si la mauvaise foi s'en mêlait – de s'accorder sur la position du milieu du lit. Les districts de Paimbœuf et de Savenay s'opposèrent à ce sujet. Les administrateurs de celui de Savenay demandèrent fermement à leurs collègues d'Outre-Loire, le 21 ventôse an III (11 mars 1795) de renoncer à leur projet d'affirmer « la prairie de l'isle neuve en la rivière de Loire » : « Comme l'isle neuve est du district de Savenay par la raison qu'elle est entre le milieu du lit de la rivière et la côte du nord, nous vous invitons à suspendre toutes poursuites à ce sujet pour éviter les contestations qui pourroient s'élever, notre administration étant bien décidée à conserver les droits que la loi lui attribue sur cette propriété ». Les districts disparurent peu après, ces divisions administratives n'ayant pas été conservées par la constitution de l'an III. C'est l'administration du département qui reprit l'affaire, le 15 ventôse an VI (5 mars 1798) ; elle prit un arrêté qui complétait la loi de 1790 et qui stipulait « que si une isle se trouve proche de la terre ferme dépendant de plusieurs communes, elle sera imposée sur le rôle seulement de la commune qui est la plus proche de la tête de l'isle et par conséquent la plus éloignée de l'embouchure de la rivière ». Les administrations des cantons du Pellerin, de Couëron, de Savenay et de Frossay étaient chargées de nommer chacune dans leur sein un commissaire pour procéder ensemble à l'attribution des îles. L'entente ne fut pas possible et l'administration du département finit par décider le 9 prairial (28 mai 1798) qu'un ingénieur des Ponts et Chaussées en serait chargé. C'est enfin le 6 messidor an VI (24 juin 1798) que le département entérina les conclusions de l'ingénieur : « l'isle neuve et l'isle de Pipy feront désormais et définitivement partie du canton de Savenay et l'administration de ce canton déterminera la commune dont elles feront partie ». Selon la règle fixée, il s'agissait de la commune de Bouée, les têtes des deux îles se trouvant face à son territoire.

L'instabilité des îles

Jusqu'à l'endiguement de l'estuaire, au début du XX^e siècle, les îles furent soumises à l'érosion par l'eau et les glaces charriées par le fleuve. A l'été 1798, le fermier de l'île du Vasou (nom fréquemment donné à l'île neuve, la plus proche de Lavau), un cultivateur de la Haye de Maure en la Chapelle-Launay, faisait constater par le juge-de-peace « la diminution qui s'est opérée des deux tiers de cette isle par le flux et reflux des marées », depuis qu'il en était fermier.

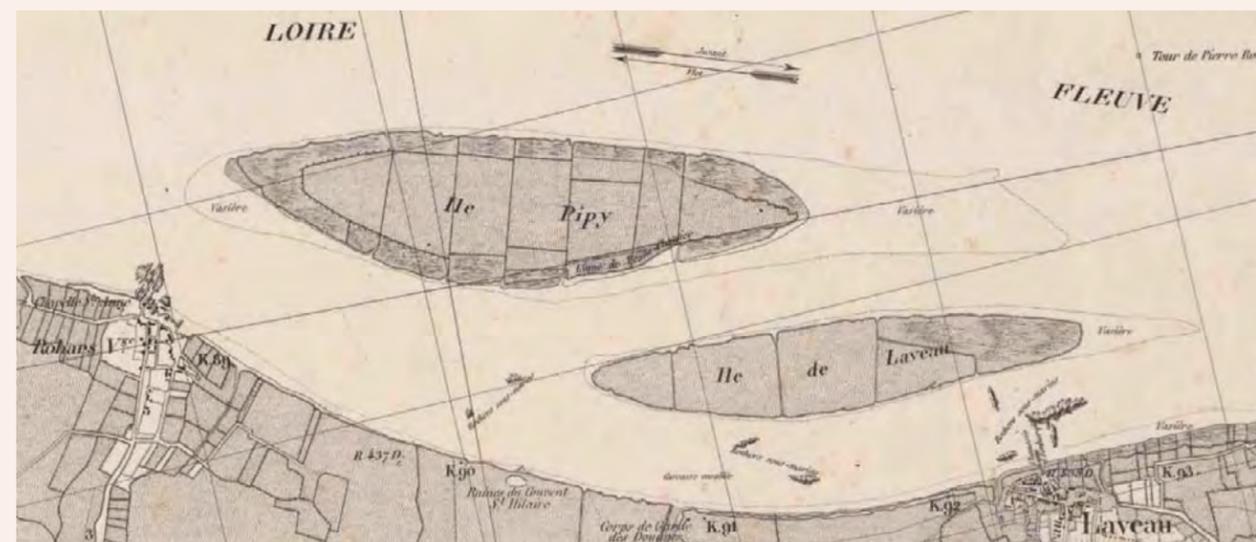
Puis de nouveaux bancs de sable et de vase se formaient, se raccordaient éventuellement aux îles existantes. Les propriétaires considéraient que les atterrissements qui s'étaient formés à l'emplacement de portions d'îles disparues leur appartenaient, mais l'Etat s'y opposa et la cour royale de Rennes lui donna raison dans un jugement de 1841.

Propriétaires et exploitants

Pendant la Révolution, les deux-tiers de l'île Pipy qui appartenaient à René François Amable Bernard de la Turmelière furent confisqués par la Nation, sous prétexte d'émigration. Son épouse en fit l'acquisition le 1^{er} thermidor an IV (19 juillet 1796). Leurs deux filles épousèrent deux frères d'une famille de Saint-Etienne-de-Montluc très éprouvée par la Révolution, les Leloup de la Biliais. L'un d'entre eux serait à l'origine d'une construction sur l'île du Vasou (un repos de chasse selon Fraslín). En 1827, les Leloup de la Biliais vendirent leur bien à Bouée à un Nantais nommé Philippe.

La principale ressource des îles était l'herbe, pour le pâturage des bestiaux ou pour faire du foin. On récoltait aussi du roseau, utilisé comme litière ou comme matériau pour des constructions sommaires. Les propriétaires louaient leur bien à des fermiers qui n'exploitaient pas tout eux-mêmes : ils concédaient à d'autres le droit de faire pâturer des bestiaux ou de récolter du foin ; dans ce cas, le « faisandier » était rémunéré par une petite portion du foin qu'il avait récolté. Au cours de l'été, de nombreuses personnes travaillaient et séjournaient sur les îles. C'est ainsi qu'une cultivatrice de Port-Saint-Père, Louise Brechet, épouse de Pierre Aubin, donna naissance le 5 juillet 1891 à une fille qui fut prénommée Marie Louise ; son acte de naissance, dressé le 7 juillet à la mairie de Bouée, indique que ses parents étaient « présentement à ramasser les foins sur l'île du Vasoux ».

On accédait aux îles dans des embarcations, le plus souvent des toues. Les traversées étaient nombreuses et non sans risques et l'on eut à déplorer plusieurs noyades. C'est ainsi que le dimanche 5 mai 1912, dans l'après-midi, trois hommes de Bouée, Guillaume Brageul, Guillaume Legland et Aimé Bessard-Duparc, se rendaient sur l'île Pipy dans un canot à voiles pour aller voir des bestiaux ; leur barque chavira et ils se noyèrent. Ils laissèrent de nombreux orphelins.



Carte de 1851

L'endiguement de l'estuaire et le raccordement des îles à la terre ferme

Afin de permettre l'accès au port de Nantes de navires de fort tonnage, la décision fut prise de réduire l'estuaire à un chenal unique limité par des digues. Un projet établi en 1903 prévoyait que la digue de la rive nord aboutisse à la tête de l'île Pipy et par conséquent, que le bras de Rohars soit fermé. L'administration des Ponts et Chaussées accepta cependant d'interrompre la digue 250 mètres avant la tête de l'île, pour maintenir un accès par l'amont au port de Rohars. Les travaux ne commencèrent qu'en 1914. Des chalands déversèrent des amas de grosses pierres depuis l'aval de l'île de la Nation à Cordemais dans la direction de la tête de l'île Pipy. Puis, en 1930, une autre digue fut construite entre Pipy et Pierre-Auge.

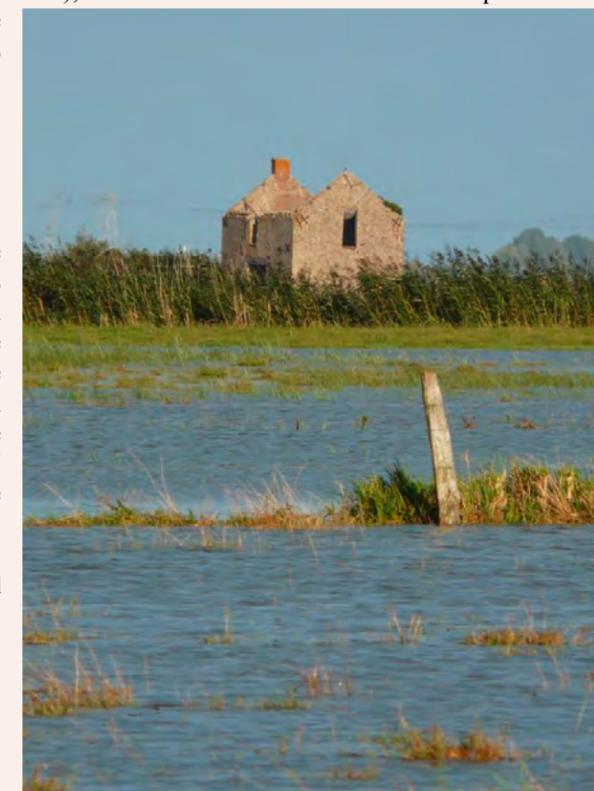
Moins de trente ans après l'installation de la première digue, communément appelée le *diguon*, le bras de Loire qui séparait la terre ferme de Bouée de ses îles était totalement comblé. En 1944-1945, pendant la Poche, des résistants s'installèrent dans l'île, où les Allemands ne s'aventuraient pas.

La végétation évoluait en fonction de l'assèchement progressif du sol. De nombreux saules poussèrent sur les alluvions entre Rohars et le Tertre (ruines du prieuré Saint-Hilaire), formant toute une succession de bosquets. Ils ont tous disparu en 1975, soit en raison d'une maladie bactérienne, soit à cause de l'augmentation de la salinité des eaux de marée par suite d'un déroctage dans l'estuaire.

La maison de l'île de Lavau

Il est difficile de retrouver l'histoire de cette bâtisse, car, curieusement elle n'est pas répertoriée dans les matrices cadastrales. Il s'agit d'une maison d'habitation, avec un étage habitable, ce qui était peu fréquent à Bouée. Les constructions dans les îles de l'estuaire sont extrêmement rares. Il est peu vraisemblable que les propriétaires aient fait édifier cette maison pour héberger les exploitants, ce qui n'exclut pas que ceux-ci aient pu l'utiliser. L'indication de Fraslín, dans son *Histoire de Bouée*, selon laquelle il s'agirait d'un repos de chasse est vraisemblable ; cependant, l'acte de vente en 1827 par les Leloup de la Biliais ne mentionne qu'une petite construction. Celle-ci aurait donc été agrandie par la suite.

Bernard David



La maison de l'île de Lavau en août 2009

Enfance

École Sainte Thérèse

Fresque



Willy CROQC a fini son travail sur le mur de la façade de l'école Sainte Thérèse. Pour les curieux, n'hésitez pas à aller admirer son œuvre qui met en valeur notre belle école.

Kermesse

La **kermesse 2024** s'est déroulée, sous un beau soleil le 30 Juin, dans la cour de l'école.

Les enfants, accompagnés de leur enseignant respectif, nous ont offert de belles danses sous les yeux des spectateurs présents.

Enfants, parents, famille, amis ont profité des jeux, du bar, de la barbe à papa, de la tombola à leur disposition ce jour-là.

Le bureau OGEC remercie tous les bénévoles et participants qui ont contribué à cette belle journée dont les bénéfices servent au bon fonctionnement de l'école.



Voyage scolaire

Pour clôturer l'année scolaire, Les enfants des classes de CP CE1 CE2 CM1 CM2 ont eu la chance de partir en **classe de mer** sur la magnifique Île d'Arz, dans le Golfe du Morbihan.

Ils ont pu, notamment, découvrir la voile, faire de la pêche à pied, des balades contées, et de l'accrobranche.

Des souvenirs que les enfants garderont longtemps en mémoire.

Ce séjour a permis aussi aux enfants de gagner en autonomie. Que du positif pour cette première expérience de voyage scolaire en Bretagne !



École Les Courlis

Lors de la **fête de l'école** les élèves ont présenté une danse de 7 minutes tous ensemble. Il s'agissait d'une danse aux couleurs des jeux olympiques, sur l'hymne du Boléro de Ravel. Les enseignantes avaient été aidées sur la création chorégraphique par la chorégraphe **Isabelle BALU CATHELOT**.

Les grands ont pu guider les plus jeunes. Il fallait suivre des rythmes précis ainsi que des pas différents. Bravo aux élèves se fut très bien réussi. S'en est suivi un chant commun.

Enfin la présidente de l'Amicale a offert au nom de l'amicale laïque de Bouée une trousse à chaque CM2.

Par la suite les élèves et leurs familles ont pu rentrer dans l'école afin de présenter certains travaux effectués au cours de l'année. En parallèle de nombreux stands étaient tenus par l'amicale. Ce fut une belle fête de l'école, merci aux élèves et aux bénévoles.



Passerelle entre GS et CP

Les élèves de CP ont pu vivre une journée comme au CP. Ils ont eu leur table et leur chaise. Ils ont fait plus de travail écrit. Ils sont maintenant en condition pour **rentrer sereinement au CP**.

Afin de clôturer cette journée les CP, ont lu des albums aux GS. C'était une belle journée.



Séance piscine GS CP CE1 CE2

Lors de la dernière séance de piscine les GS CP et CE1 CE2 ont pu **passer le test** afin de savoir où en était chaque enfant et comment il avait évolué.

Puis en parallèle du test, les élèves ont pu jouer avec de nombreux objets (ballons, frites...)



Rentrée scolaire 2024-2025

Cette année les enseignantes et les ATSEM restent les mêmes à l'école :

- Mme OLLIVIER Alexandra
 - Mme SALAÛN Manon
 - Mme MARTINI Alice
 - Mme GARNIER Daryanne
 - Mme NICOLAS Constance
 - Mme CRUAUD Emmanuelle
 - Mme FOUCHER AUBRESPY Aurélie
- Nous sommes ravies de tous vous retrouver.

Enfance

Centre de loisirs de Bouée

4^e édition Carnaval de Bouée



Maître-mot « Carnaval Olympique » l'occasion pour nous de soutenir nos athlètes Français. Comme chaque année, à l'honneur : Défilé, musiques, danses pour tous les habitants de Bouée. Nouveauté cette année les « défis parents/enfants » un moment privilégié pour les enfants inscrits au centre.



Départ du centre en direction du City stade.

Les maternelles ont commencé leur show par la danse « des Pingouins » version coin, coin ! Puis, est apparu le géant Pingouin pour une version plus athlétique, façon « Flash mob » Un beau challenge relevé par beaucoup d'enfants et quelques parents

Ce périple s'est poursuivi en musique et en danse, par le lotissement de la Violière, La Pennais, le Bois Giraud pour se finir au terrain de la bibliothèque et laisser place à nos athlètes en herbe.

Et là c'est parti ! Jeux autonomes (Fléchettes, Cornhole, Puissance 4 géant...), jeux défis (Queue de l'âne, cible, speed shoes...) Bravo à tous pour vos esprits de compétition, c'était fulgurant !

Malheureusement que très peu de photos, nous étions tous bien occupés.

Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres aventures.



Culture

Bibliothèque de Bouée

Horaires d'ouverture

mardi	16h à 18h
mercredi	15h à 18h
vendredi	16h à 18h
samedi	10h30 à 12h30

L'adhésion est gratuite pour tous.

Conditions d'emprunts

Possibilité d'emprunter jusqu'à 15 documents (livres, magazines, CD, DVD) pendant 4 semaines dans l'ensemble du réseau. Des boîtes retours sont à disposition devant toutes les médiathèques du réseau pour retourner vos documents en dehors des heures d'ouvertures.

Site internet : www.mediathèques.estuaire-sillon.fr

Il vous permet de

- accéder au catalogue en ligne
- réserver ou prolonger un document
- consulter le programme des animations
- réserver vos places pour une animation, via Billetweb.

Prix Au Fil des Pages 2024/2025

Dès le 21 septembre, vous pouvez vous inscrire au prix Au Fil Des Pages, organisé par les bibliothèques de la CCES, et emprunter l'un des livres sélectionnés.



ANIMATION

Le nouveau programme des animations (septembre 2024 – janvier 2025) est arrivé. Retrouvez-le à la bibliothèque, sur le site web ou bien à l'accueil de la mairie.



Mercredi 23 octobre de 15h à 17h

Initiation au Macramé

« L'Atelier Fougère » viendra à la bibliothèque de Bouée le 23 octobre 2024 pour vous initier au Macramé.

(le macramé est une technique de création de tissu grâce à des nœuds spécifiques et variés, qui permet de faire des objets de déco, des bijoux, des suspensions porte-plante...).

Cet atelier est ouvert aux enfants à partir de 8 ans accompagnés de leur parent.

Possibilité pour les enfants de venir sans adulte à partir de 10 ans. Atelier gratuit, sur inscription.

(Ouverture des inscriptions dès le 23 septembre, auprès de la bibliothécaire ou via Billetweb.)



Changement de bibliothécaire

En septembre, la bibliothécaire change : Lucie laisse la place à Audrey qui vous accueille à partir du 10 septembre.

Je profite de ces lignes pour remercier tous ceux qui font vivre la bibliothèque de Bouée.

Merci à tous les enfants reçus lors des accueils de classe pour leur participation, sans oublier leurs enseignantes. Merci à tous les usagers (n'hésitez pas à venir toujours plus nombreux, à nous faire part de vos souhaits et remarques, cette bibliothèque, c'est la vôtre !).

Merci aux bénévoles, qui répondent présents à chaque fois, avec un remerciement spécial à Pierrette, « partner in crime » lors des accueils de classe.

Merci à toute l'équipe municipale et aux services techniques pour leur sollicitude.

Travailler ici a été un réel plaisir. Lucie

Associations

Les Amis de la chapelle
Sainte-Anne de Rohars

Samedi 21 septembre
Dimanche 22 septembre
De 10h à 18h



**Découverte de la chapelle
et du port de Rohars**



Entrée libre

- Visites guidées par des bénévoles de l'ancien village portuaire et de sa chapelle historique. Départ chapelle 10h00 et 16h00



Places limitées

- Ateliers gratuits de création d'objets en bois flotté collectés à Rohars avec Willy créateur 10h00 et 14h30 - durée 1h30 (minimum)

Sur inscription ☎ 06 81 13 26 57

Willy exposera également certaines de ses œuvres dans la chapelle.

Pour l'occasion, quelques tableaux d'Yvon LABARRE agrémenteront l'édifice.

Comité des Fêtes

Samedi 16 novembre
20h30

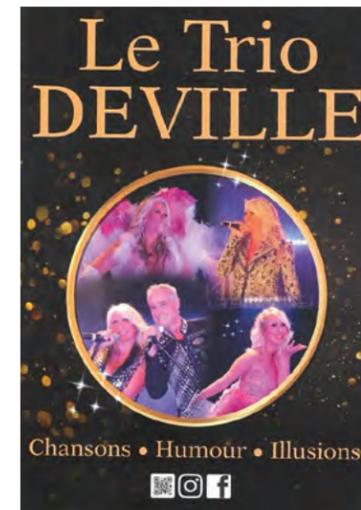
**Soirée spectacle
cabaret avec
le Trio Deville**

Salle polyvalente
de Bouée

**Le Comité des fêtes de Bouée
organisera samedi 16 novembre à
20h30 une soirée cabaret animée
par « le Trio Deville ».**

Ce Trio de chanteurs et danseurs vous présentera un Cocktail détonnant composé de Chansons Cabaret en Live, de magie et d'Humour pour toutes les générations, une grande interactivité avec le public. Couleurs, plumes, paillettes, strass scintilleront. Ce spectacle se prolongera par une soirée dansante.

Sur inscription : ☎ 07 88 55 87 84



Bouée Travaux Manuels

Reprise des activités à partir du 17 septembre 2024

N'hésitez pas à venir découvrir nos nombreux ateliers : Jeux - couture - Dentelle - 3 D - Broderie et travaux d'aiguilles - Cartonnage - Encadrement - Art Floral - Peinture sur soie - Rotin Les animateurs vous accueilleront avec plaisir à la salle Polyvalente (salle N° 2) pour un moment de Convivialité.

Pour tous renseignements : ☎ 06 32 29 76 95 - libertel.m.g@orange.fr



**L'association propose tous les lundis
sauf vacances scolaires des activités
sportives à la salle polyvalente :**

- 15h30/16h30 gym d'entretien (110 €)
- 17h/18h multi-sport enfant 3/4 ans (75 €)
- 18h/19h multi-sport enfant 5/6 ans (75 €)
- 19h/18h multi-fitness (110 €)

Pour toutes informations :

Virginie ☎ 06 63 94 97 41 ou sur

lilotsport@orange.fr

<http://lilotsport.wixsite.com/lilotsport>

Grupo de Capoeira Cobra

À partir
de 5 ans.

Venez découvrir la capoeira, pratique culturelle qui relève à la fois du combat et de la danse.

- Cours les mercredis enfants et adultes sur Couëron de 17h30 à 19h
- Cours les vendredis sur Bouée enfants de 17h à 18h et adultes de 18h à 19h
- Cours les samedis sur Couëron enfants de 10h à 11h et adultes de 11h à 12h30.

Contacts :

Kelly (Présidente) :

☎ 06 88 76 11 47

Raphaëlle (Secrétaire Bouée) :

☎ 06 73 03 01 99

Marie Laure (Secrétaire Couëron) :

☎ 06 80 50 37 99



Infos pratiques

CLIC
Au Fil de l'Âge



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) au Fil de l'Âge est un service gratuit destiné aux séniors. Il intervient sur la Communauté de communes de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois et Estuaire et Sillon.

Il s'agit d'un service associatif, financé conjointement par le Conseil Départemental de Loire Atlantique, les Communautés de communes et par la CARSAT.

Le CLIC est un service gratuit qui :

- Répond aux besoins des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage en leur facilitant l'accès aux droits et aux aides
- Écoute, accueille, informe, conseille, oriente : Les personnes peuvent exposer leurs inquiétudes, obtenir des informations (aides financières, amélioration de l'habitat, portage de repas, téléassistance...), être aidées pour les inscriptions en établissements...
- Aide à résoudre les situations complexes ou urgentes, les sorties d'hospitalisation...
- Travaille en partenariat avec les professionnels du secteur

Le CLIC accueille, aussi, les personnes en situation de Handicap

- Son rôle est : D'informer sur les droits et les services disponibles.
- Conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH.
- Aider les personnes à remplir leur dossier de demande auprès de la MDPH.
- Suivre et informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

Une permanence au CLIC a lieu le 2^e mardi du mois par l'ISTF 44 (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux).

Pour prendre RDV ☎ 02 72 88 33 10

Missions : Informations sur la protection juridique, aide au remplissage du dossier, aide à formuler une requête, aide à faire le compte rendu de gestion.

4 Allée Denis Papin (Z.I. Le Landas)
44160 PONT-CHÂTEAU - 02 40 42 61 93
Accueil du public sans RDV du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et sur RDV les après-midi.
Visites à domicile du lundi au vendredi sur RDV.

La Semaine Bleue



Jeudi 10 octobre - 14h30/17h30

Salle Équinoxe - Savenay

Journée dédiée aux + de 60 ans

Après-midi festif avec la C^e ALREX (Pole Dance, Hoop Dance, Bolas argentine) et l'humoriste Amaury Gonzagues - Goûter/Spectacle offert
Sur inscription auprès du CCAS de votre commune (Date limite vendredi 27 septembre)



Services publics gratuits



Webinaire

**Aides
financières**

RENOVATION ENERGETIQUE

Conseil Habitat
Estuaire & Sillon
06 33 51 05 77

Jeudi 12 septembre
18h en ligne



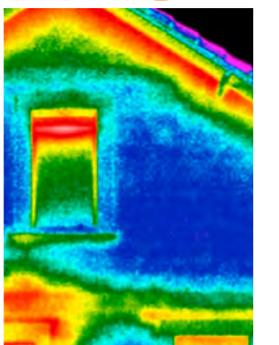
**Les solutions
de chauffage**

Conseil Habitat
Estuaire & Sillon
06 33 51 05 77

Mardi 26 novembre - 18h
Prinquiau

La Maison du Bienveillant
Domaine de l'Escourays

Toutes les animations de Conseil Habitat
sur www.estuaire-sillon.fr



**Balade
thermique**

Conseil Habitat
Estuaire & Sillon
06 33 51 05 77

Mercredi 4 décembre
18h00

LA CHAPELLE-LAUNAY
(RDV sur le Parking
du complexe des Aulnes)

Tout savoir avant de se lancer dans son premier achat

Soirée d'information
mardi 1^{er} octobre 2024 de 18h à 20h
au Complexe polyvalent de Savenay - Salle 2
Animée par l'ADIL de la Loire-Atlantique
Info et inscription : k.pellet@estuaire-sillon.fr - ☎ 06 33 51 05 77

ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION AUX ABORDS DE LA VOIE FERRÉE

Du 2 septembre au 18 octobre 2024

SNCF Réseau réalise des travaux d'entretien de la végétation sur la ligne de Nantes à Saint-Nazaire, afin de préserver la sécurité des voyageurs; des agents et des circulations ferroviaires, et de garantir la ponctualité des trains.

Ces travaux génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins.

Conscient des nuisances sonores occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.

Une question ? Une remarque ? maitrisevegetationpdl@reseau.sncf.fr





PIERRE ALEXANDRE

SAMEDI
12 OCTOBRE
20H30
SALLE DES FÊTES
BOUÉE

HUMORISTE & MUSICIEN
C'est juste pour dire !

Réervations à partir du 01/09/24
02 40 56 12 18 ou Mairie de Bouée

Organisé par votre municipalité

- « PRIX DU PUBLIC et DU JURY » à Plougastel
- « PRIX DU PUBLIC et DU JURY » à Plessé
- « COUP DE CŒUR DU JURY » du Pays Rhéan
- « PRIX DU JURY » à Rirocentre
- « PRIX DU JURY » à Sénas
- « PRIX DE LA PRESSE » à Cabasse
- « COUP DE CŒUR DU JURY » du Train des Talents
- « PRIX SPÉCIAL DU JURY » à Cavaillon

